

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 59-2026**
**SÉANCE DU 07 MAI 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27  
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 24

L'an deux mille vingt-six, le sept Mai à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Échillais, sous la présidence de Mme Sonia TREVIEN, Maire, dûment convoqués le vingt-huit avril deux mille vingt-six.

**Présents** : TRÉVIEN Sonia, COUDERT Éric, DRAPEAU Nathalie, BROOKBANK Katy, GABORIAUD Sébastien, MARTEAU Cédric, MIRC Laurence, PERRAUD Nathalie, VIOLLEAU Sébastien, DUMAS Sandrine, NAUD Sébastien, SCHAFF Caroline, DEVILLERS Didier, SWARTVAGHER Swea, CHAIGNE Sébastien, DELAVEAU Françoise, GAUTREAU Philippe, BAUDIN Josiane, SWARTVAGHER Frédéric, VIGNERON Fabricia, VALERO Gérard, GUEVEL Stéphanie, DAUTRICOURT Arnaud, CUVILLIER Armelle.  
**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Pouvoirs** : M. COSSARD Nicolas a donné procuration à Mme Trévien Sonia.

M. PAYET Patrice a donné procuration à Mme Guével Stéphanie.

Mme VEDDA-BOIJOUX Agnès a donné procuration à Mme Cuvillier Armelle.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le référentiel budgétaire et comptable M57 ;

Considérant les travaux nécessaires de l'école maternelle, à savoir la réfection de la dernière classe de maternelle ainsi que le changement urgent du tableau électrique,

Compte tenu de ce qui précède, Il est proposé de faire la décision modificative suivante :

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
21612 (21) : Dépenses immobilisées Eglise	- 12 000,00
21312 (21) : Bâtiments scolaires - 211 - 103	12 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver la décision modificative n°1 au budget principal.

**Pour : 27**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Fait et délibéré en séance,

Le 07/05/2026

Mme le Maire, Sonia TREVIEN

Le secrétaire de séance,

M. Sébastien GABORIAUD

